

Remise du prix Bartholdi vendredi 20 octobre 2006

C'est un grand plaisir de pouvoir vous accueillir ce soir à l'Hôtel du Département pour la 6^{ème} remise du Prix Bartholdi qui est, au sein de notre espace rhénan, une des récompenses prestigieuses mettant à l'honneur non seulement les talents futurs, mais aussi, les talents confirmés de la Région du Rhin Supérieur.

Il est notamment la seule récompense transfrontalière dans le domaine de l'enseignement universitaire de la Région du Rhin Supérieur.

Le prix Bartholdi concourt à la promotion de cet espace qui nous est commun et familial. Il contribue à encourager l'ouverture internationale de ce territoire par le biais de l'enseignement supérieur.

Par les échanges qu'il permet, au niveau de nos universités, le prix Bartholdi est un instrument puissant et pertinent de promotion de l'idée européenne et de coopération transfrontalière dans les domaines de la recherche et de l'enseignement.

Je voudrais saluer, tout particulièrement, la présence parmi nous ce soir, de Monsieur Adrien ZELLER, Président du Conseil Régional d'Alsace représentant, également, Monsieur Claude MARTIN, Ambassadeur de France en Allemagne, Monsieur le Docteur Rudolf KUHNER, Président de la Conférence du Rhin Supérieur, Monsieur Albert HAMM, Vice-Président de l'Université franco-allemande de Sarrebruck, Monsieur CRETOL, Consul Général de Suisse à Strasbourg, Monsieur Christian DUMON, Consul Général de France à Stuttgart, Madame Martine CHANTREL, Consul Honoraire de France à Fribourg en Brisgau, Monsieur Klaus STAECK, Président der Akademie der Kunst à Berlin.

Mes cordiales salutations vont également à Madame Christel LADWEIN, Présidente de l'association Bartholdi dont je voudrais souligner l'action et l'engagement remarquables pour la promotion de ce prix.

Je connais le soin avec lequel elle s'implique pour que, chaque année, soient choisis et honorés les meilleurs lauréats et les personnalités les plus marquantes.

Ich heiÙe Sie alle herzlich willkommen, mit meinen Kollegen, bei uns im Conseil Général du Haut-Rhin für die Übergabe vom sechsten Prix Bartholdi.

Le déroulement de cette cérémonie dans les locaux départementaux constitue l'un des signes forts de la volonté manifeste du Département de placer plus encore son action au sein de cet **espace dynamique et cosmopolite qu'est le Rhin Supérieur.**

Dynamique, la région du Rhin Supérieur l'est assurément, par la qualité des femmes et des hommes qui y travaillent, par le nombre important d'entreprises présentes sur les marchés étrangers et qui y exportent notre savoir-faire, par l'importance de la recherche et de l'enseignement universitaire ou encore, par l'excellence de la coopération existant entre l'Alsace, le Bade-Wurtemberg, le sud du Palatinat et le nord-ouest de la Suisse.

Cosmopolite, l'espace du Rhin Supérieur l'est également, du fait de sa situation géographique remarquable au cœur de l'Europe qui se renforce avec l'arrivée, en son sein, des pays situés le plus à l'Est.

Cette position fait de notre espace commun un lieu d'échanges de cultures important.

Ce constat se ressent plus particulièrement au niveau de nos universités qui accueillent un nombre conséquent d'étudiants étrangers attirés par la qualité de l'enseignement qui y est prodigué.

Ce fait est tangible en Alsace comme dans le reste du Rhin Supérieur et renforce la nécessité de conforter, au niveau de l'Etat français, le rôle de ce territoire comme *trait d'union* entre la France et le reste de l'Europe.

Car, l'Alsace, avec le département du Haut-Rhin, est un des moteurs de cette coopération transfrontalière exemplaire qui fait de l'espace du Rhin Supérieur, un territoire dynamique et équilibré.

A l'impérieuse nécessité d'une Alsace *trait d'union* entre la France et le reste de l'Europe doit répondre l'exigence d'un Rhin Supérieur *passerelle* entre l'ouest et l'est de l'Europe.

Pour cela, il nous faut ensemble **promouvoir le caractère transfrontalier et favoriser le rayonnement de l'Alsace et des autres régions transfrontalières au cœur du Rhin Supérieur.**

A cette fin, pour ce qui concerne l'Alsace, le processus de décentralisation engagé depuis 1982 en France et depuis lors, amplifié en 2004, doit se poursuivre de manière plus volontariste.

Ceci, afin, tout d'abord, de renforcer la possibilité **d'expérimentations territoriales en permettant une harmonisation des législations entre régions frontalières.**

Ainsi, nous pourrions adopter des mesures et des dispositifs communs au sein de notre espace rhénan pour démultiplier notre action dans des domaines où les attentes de nos concitoyens sont fortes tels que, par exemple, l'emploi, l'enseignement ou l'environnement.

Mais, aussi, l'amplification du processus de décentralisation français devrait favoriser, de façon conséquente, **la création de structures transfrontalières**, telles que les Eurodistricts qui sont des exemples forts et visibles d'une coopération transfrontalière déjà bien avancée.

Une telle évolution institutionnelle contribuerait ainsi à mieux défendre les intérêts non seulement de l'Alsace, mais aussi du Rhin Supérieur, dans la compétition internationale actuelle.

Elle permettrait, en outre, à ces deux entités de profiter de l'attrait et du dynamisme de villes à dimension internationale forte situées au sein de cet espace, comme par exemple Bâle.

L'évolution géopolitique de l'Europe nous impose de redéfinir la place et le positionnement de l'espace du Rhin Supérieur au sein de l'Union européenne.

Le déplacement du centre de gravité de l'Europe vers sa partie Est doit nous conduire tous ensemble à nous **interroger sur la pertinence du périmètre de notre espace et sur le fonctionnement de ses instances dirigeantes** afin de conforter sa compétitivité.

Cette réflexion, le Conseil Général du Haut-Rhin l'a engagée, sur mon initiative, dans le cadre du *Projet pour le Haut-Rhin*.

Je fonde de sérieux espoirs pour que la collectivité départementale puisse, très prochainement, produire des propositions innovantes sur cette question qui pourront, alors, faire l'objet de débats, au sein de nos instances de coopération transfrontalière.

Néanmoins, dans un souci d'efficacité, cette question devra également être soulevée au niveau de nos responsables politiques nationaux.

Pour ma part, je formule fortement le vœu, sur ce sujet, que les débats qui auront lieu en France, nous permettent d'avancer, dans les années à venir, de manière significative dans cette direction.

Permettez-moi pour conclure d'avoir encore une pensée pour nos lauréats de ce soir. Je voudrais les féliciter pour la distinction qui leur sera remise.

Je souhaiterais les inviter à porter haut et fort cette récompense, à y recueillir une fierté légitime d'avoir vu leur travail, leurs compétences et leurs capacités reconnus.

A ressentir, enfin, encore, un honneur particulier de devenir les ambassadeurs non seulement de notre région transfrontalière dans le monde, mais aussi du dynamisme et de l'esprit de solidarité qui nous anime.

Vielen Danke für Ihre Aufmerksamkeit.